



Veyrier-du-Lac, le 03/09/2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une séance ordinaire du conseil municipal se tiendra, en Mairie, salle consulaire

Lundi 07 septembre 2026 à 20h00

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Affaires générales

1. Modification des statuts du SIVOM de la Tournette – Changement du siège social.
2. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
3. Perception de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) et de la redevance d'occupation provisoire du domaine public (ROPDP) dues par GRDF au titre de l'année 2025.
4. Autorisation de signature d'un bail constitutif de droits réels avec l'établissement public foncier de la Haute-Savoie (EPF 74).
5. Rectification d'une erreur matérielle affectant la délibération n°2026-17 du 2 mars 2026 relative à la convention de partenariat avec l'EARL 2H2M – site de la Ravoire.

Affaires foncières

6. Acceptation de la cession gratuite de parcelles appartenant aux consorts CHIATELLO au profit de la Commune.
7. Régularisation foncière de la parcelle communale cadastrée section AE n°1030 au profit de M. Alexandre MORAND.
8. Acquisition par la commune de parcelles boisées appartenant à M. Farid HALAIMIA.
9. Régularisation foncière des chemins ruraux des Brulas et de la Merle par déclassement et échange de parcelles avec Mme BOULLIN et la société CELLAND ESTATE MANAGEMENT France.

Commande Publique

10. Adhésion de la Commune de Veyrier-du-Lac au dispositif « Achats Publics Mutualisés » du SYANE et à sa Centrale d'Achat.
11. Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office National des Forêts pour les recettes issues des ventes de bois.

Finances

12. Attribution d'une aide exceptionnelle aux collectivités sinistrées à la suite des incendies de l'été 2026.
13. Demande d'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « VEYRIER EN VIE »
14. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – état n°7822001715.
15. Admission en non-valeur de créances éteintes - état n° 8012220815.

Ressources Humaines

16. Suppression et création d'un emploi permanent à temps complet – Responsable communication institutionnelle et valorisation des équipements de loisirs et événements municipaux.
17. Régularisation de rémunérations indues au titre de services non faits – remise partielle de créance et mobilisation du compte épargne temps.
18. Adhésion à la convention-cadre relative aux prestations de renforts et d'accompagnements spécifiques proposées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie (CDG 74).

Décisions du maire et DIA

Informations et questions diverses

Le Maire,
Vanessa BRUNO

Affichée et mis en ligne le 03/09/2026